

Attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions des candidats à une commande au moins égale à 5 000 euros hors taxe
 (art. L.243-15, D.243-15 du CSS et D.725-22-5 du CRPM)

Demande d'attestation de fourniture de déclarations sociales légalement exigible lors de la conclusion d'un contrat et tous les six mois, jusqu'à la fin de l'exécution du contrat, dont l'objet porte sur une obligation d'un montant au moins égal à 5 000 euros hors taxe en vue de l'exécution d'un travail, de la fourniture d'une prestation de services ou de l'accomplissement d'un acte de commerce

Code de Sécurité 2H87B7YQYP

Conformément à la législation, la validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par le cocontractant. Pour cela, ce dernier dispose de plusieurs possibilités :

- Se connecter à www.fr/verification-attestations,
- Contacter la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Franche Comté

En votre qualité d'employeur

DENOMINATION SOCIALE : **MASNADA FRERES SARL**

Adresse du siège social : 464 RTE DE CHAMPAGNOLE
 39300 SAPOIS

N° SIREN : 32663651100015

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales, des contributions d'assurance chômage et des cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 6 salarié(s) et une masse salariale de 39 879 euros,
- au titre du 1ER TRIMESTRE de l'année 2017
- et pour les établissements suivants :

Etablissements concernés	Numéro SIRET
ET39009306592	32663651100015

Délivrance de l'attestation de déclaration sociale

Le Directeur Général, soussigné certifie, qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité Sociale, d'Allocations Familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS à la date du .

Fait à Besançon, le 04/08/2017

Le Directeur Général de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Franche Comté
 ou son délégué

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie

La Directrice Adjointe

Veronique Sohier

